

Avis de constitution

SOCIETE « AM RECYCLAGE »

Siège ABIDJAN KOUMASSI ZONE INDUSTRIELLE, Lot  
0, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 29/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AM RECYCLAGE »

Objet : Recyclage des déchets  
Achat, ramassage des ordures  
Recyclage et toutes opérations de traitement de caoutchouc  
Import-export  
Toutes activités industrielles et autres  
Génie civil  
Prestations de services diverses  
Et pour la réalisation de l'objet social :  
L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garanties tout ou partis des biens sociaux.  
La prise en location gérance de tous fonds de commerce.  
La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée  
Et généralement, toute opérations financière, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI ZONE INDUSTRIELLE, Lot

0, Ilot 21

Dirigeant(s) M AL ACHKAR ADIB (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13464 du 13/12/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°88310/GTCA/RC/2023 du 13/12/2023

